

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 FÉVRIER 2018 À 18H00

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le 12 février 2018 à 18h00 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. Marc Corriveau, Maire, les conseillères et les conseillers suivants : Mmes Agnès Derouin, Geneviève Henry et Marie Ouellette, MM. André Champagne et Jacques Robitaille.

Était absent : M. Maurice Marchand, conseiller, absence motivée.

Les membres présents forment le quorum.

### RÉSOLUTION No 76-2018

#### **ADJUDICATION DU CONTRAT « PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LE RANG SAINT-CHARLES »**

Sept (7) soumissions furent ouvertes vendredi le 9 février 2018 à 11h00 et suite à la vérification des soumissions par la firme Les services EXP, voici les résultats sans taxes :

- Généreux Construction inc.	1,634,425.00\$
- Jobert inc.	1,655,660.00\$
- BLR Excavation inc.	1,658,743.39\$
- Sintra inc.	1,692,692.00\$
- Roc-Sol inc.	2,146,412.50\$
- Les Excavations Michel Chartier inc.	Non-conforme
- Pronex Excavation inc.	Non-conforme

La firme Les services EXP recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Généreux Construction inc.

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas adjuge le contrat à Généreux Construction inc. au montant de 1,634,425.00\$ plus taxes. Légalement, la présente résolution fait foi de contrat entre la Municipalité de Saint-Thomas et Généreux Construction inc. Le tout est conditionnel à l'obtention de l'approbation du financement par règlement d'emprunt par le MAMOT.

### RÉSOLUTION No 77-2018

#### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS LACHANCE & ASSOCIÉE ARCHITECTES**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte l'offre de services professionnels de Lachance & associée architectes « Avant-projet et étude de faisabilité » dans le but de faire des travaux au Centre communautaire, pour un montant maximum de 12,850.00\$ plus taxes pour les honoraires de l'architecte et un montant maximum de 8,000.00\$ plus taxes pour les honoraires d'ingénieurs. Si la

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 FÉVRIER 2018 À 18H00**

Municipalité décide de réduire le mandat des professionnels, l'offre de services des professionnels devra s'ajuster.

### **RÉSOLUTION No 78-2018**

#### **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT ET DU SUBSTITUT À LA MRC DE JOLIETTE DURANT LES ABSENCES DE M. MAURICE MARCHAND**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. André Champagne à titre de maire suppléant et substitut à la MRC de Joliette durant les absences de M. Maurice Marchand.

### **RÉSOLUTION No 79-2018**

#### **DEMANDE D'UNE SUBVENTION À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE D'AUTRAY**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas dépose une demande de subvention auprès de la Caisse populaire Desjardins de d'Autray pour les travaux à faire au Centre communautaire. Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer tous les documents relatifs à la subvention.

### **RÉSOLUTION No 80-2018**

#### **DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU FDT**

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas dépose une demande de subvention auprès du fonds FDT pour les travaux à faire au Centre communautaire. Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer tous les documents relatifs à la subvention.

### **RÉSOLUTION No 81-2018**

#### **AUTORISER L'AFFICHAGE D'UN NOUVEAU POSTE À L'ADMINISTRATION – TECHNICIENNE COMPTABLE**

Il est proposé par Mme Agnès Derouin, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas procède à l'affichage d'un nouveau poste à l'administration ayant pour titre « Technicienne comptable ». Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à afficher le poste selon la convention collective en vigueur. En plus, lorsque le poste de secrétaire-réceptionniste et le poste de technicienne comptable seront comblés, le poste de secrétaire administrative sera aboli.

### **RÉSOLUTION No 82-2018**

#### **MANDAT POUR DISCUTER DES SALAIRES ASSOCIÉS AUX NOUVEAUX POSTES DE L'ADMINISTRATION AVEC LE SYNDICAT**

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 FÉVRIER 2018 À 18H00**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas mandate M. Marc Corriveau, Maire, et Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, afin de discuter des salaires associés aux nouveaux postes soit secrétaire-réceptionniste et technicienne comptable, avec le syndicat section local 4301.

### **RÉSOLUTION No 83-2018**

#### **MANDAT POUR S'ADJOINDRE UNE PERSONNE RESSOURCE POUR LE POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas puisse s'adjoindre une personne pour faire le test de français dans le cadre de l'entrevue pour le poste de secrétaire-réceptionniste.

### **RÉSOLUTION No 84-2018**

#### **MANDAT POUR DISCUTER DES BESOINS DES DIFFÉRENTS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas mandate Mme Karine Marois, directrice des loisirs, à communiquer avec tous les organismes communautaires de Saint-Thomas afin de connaître leurs besoins en prévision des travaux au Centre communautaire.

#### **FORMATION « LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE » SUIVIE PAR MME GENEVIÈVE HENRY, CONSEILLÈRE**

Conformément à la Loi, j'avise tous les membres du conseil municipal que Mme Geneviève Henry a suivi la formation « Le comportement éthique » donnée par la FQM le 20 janvier 2018. Une copie de l'attestation est versée dans son dossier.

#### **MENTION « PREMIÈRE DE CLASSE EN PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE »**

La Municipalité de Saint-Thomas a reçu la mention « Première de classe en persévérance scolaire » dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS (Aucune)**

### **RÉSOLUTION No 85-2018**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 18h08.

---

M. Marc Corriveau  
Maire

---

Mme Danielle Lambert B.A.A.  
Directrice générale et sec.-très.